

Le ministre a admis qu'il y avait un problème et il a promis de consulter le monde des affaires qui contrôle maintenant le Programme d'assurance-chômage, mais les choses en sont restées là.

Le projet de loi C-21 a pour effet de mettre les travailleurs canadiens dans une camisole de force et de leur dénier les programmes de formation dont le gouvernement fait si vivement la promotion. Alors que les rapports gouvernementaux et non gouvernementaux recommandent de faire de la formation la priorité nationale, le gouvernement refuse aux travailleurs mis à pied l'accès aux crédits de formation.

J'exhorte le gouvernement à modifier sans délai la Loi sur l'assurance-chômage pour remédier à cette injustice.

\* \* \*

### LES DROITS DE L'ENFANT

**M. Willie Littlechild (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, on dit que la plus précieuse des ressources naturelles, ce sont nos enfants.

Il y a deux jours, nous avons marqué la Journée internationale des droits de l'homme. Depuis plusieurs années, l'International Organisation for Business Resource Development, le Grand Conseil des Cris, le Four Directions Council et d'autres ONG qui ont voix consultative à l'ONU travaillent d'arrache-pied à une Convention relative aux droits de l'enfant. Ils ont veillé tout particulièrement à ce qu'elle englobe les enfants autochtones.

C'est donc une excellente chose que la convention rédigée en 1989 ait été ratifiée par les dix provinces et le gouvernement fédéral.

Par conséquent, je demande à mes collègues de se joindre à moi pour féliciter le ministre de la Santé et son prédécesseur ainsi que les ONG en cause de ce qu'ils ont fait pour assurer à tous les enfants la protection du droit international.

En particulier, je demande à la Chambre de féliciter et de remercier le premier ministre Brian Mulroney pour le vif intérêt personnel qu'il a pris à la ratification par le Canada de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

### Article 31 du Règlement

#### LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

**Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour attirer l'attention de la Chambre sur les conclusions du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité au sujet du rôle joué par le SCRS dans l'admission au Canada d'un membre de l'organisation terroriste RENAMO.

Le comité de surveillance a remis aujourd'hui son rapport au solliciteur général. Il y recommande que le SCRS rationalise ses méthodes de filtrage de sécurité pour assurer à ses agents de liaison en sécurité l'accès à toutes les sources d'information. Le comité critique le rôle joué par le SCRS dans l'admission au Canada, en 1987, de Francisco Nota Moises, qui était alors l'agent d'information de RENAMO.

Il aurait suffi dans ce cas que le SCRS étudie l'information qui était de notoriété publique et notamment un documentaire produit par *The Journal*, à la CBC, pour que le filtrage de sécurité donne des résultats passablement différents.

Le rapport dit notamment que le SCRS devrait réévaluer son processus actuel d'entrevues et veiller à ce que celles-ci soient précédées de recherches et de séances d'information.

Les téléspectateurs qui ont écouté l'émission du *Journal* en savaient plus long que le SCRS sur RENAMO.

J'exhorte vivement le gouvernement à mettre en oeuvre les recommandations du comité.

\* \* \*

[Français]

#### LES PERSONNES HANDICAPÉES

**M. Allan Koury (Hochelaga—Maisonnette):** Monsieur le Président, notre gouvernement s'est doté d'une stratégie qui nous permettra d'aider les personnes handicapées à s'intégrer pleinement à la société canadienne. La stratégie vise à corriger les graves injustices. Par exemple, les personnes handicapées font partie des citoyens les plus pauvres du pays. Le gouvernement consacrera 158 millions de dollars répartis sur cinq ans, à trois objectifs: